



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions paramédicales

Question écrite n° 90027

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission d'information sur la formation des auxiliaires médicaux. Ce rapport préconise notamment de prévoir une application progressive de la réforme (réforme des procédures de sélection expérimentée dès la rentrée 2012 ; nouveaux programmes et intégration des auxiliaires médicaux au système licence-master-doctorat de manière échelonnée jusqu'à la rentrée 2013) et entamer dès maintenant une concertation avec les régions, les universités et les professionnels concernés sur la réforme des modalités de sélection et l'intégration des cursus au système licence-master-doctorat. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90027

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10753

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)